

## Délibération du Bureau Syndical

Séance ordinaire du 17 mars 2025

### COMMUNES :

**Bellegarde-en-Forez**

(Eau et Assainissement)

**Cuzieu**

(Eau et Assainissement)

**Marclopt**

(Eau)

**Montrond-les-Bains**

(Eau et Assainissement)

**Rivas**

(Eau)

**St André-le-Puy**

(Eau et Assainissement)

**St Laurent-la-Conche**

(Eau)

Monsieur le Président certifie,

1°) Que la convocation de tous les conseillers syndicaux en exercice a été faite dans les formes et délais "prescrits par la loi", que la délibération ci-après transcrite textuellement extraite du registre des procès-verbaux du Bureau Syndical, a été affichée par extrait, à la porte du Syndicat le lendemain et qu'il n'a été présenté aucune observation.

2°) Que la délibération a été adoptée à l'unanimité des votants

3°) Que le nombre de conseillers en exercice, au jour de la séance était de 7 sur lesquels il y avait 4 membres présents à savoir:

Noms des Délégués	Communes
LAFFONT Jacques	Bellegarde en Forez
LICTEVOUT François-Xavier	Rivas
OULION Emmanuel	Marclopt
RASCLE Jean-François	Cuzieu

**N°25-03-01**

### Objet de la délibération :

COMMUNE DE MONTROND  
LES BAINS – CHEMIN D'URFE

### Absent(e) excusé(e)

ACHARD Jean  
JAY Christophe  
PERCET Serge

TRAVAUX DE  
RENOUVELLEMENT DU

RESEAU D'EAU POTABLE ET

LA CREATION D'UNE

ANTENNE EAUX USEES

Reception par le préfet : 28/03/2025

Publication : 28/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

AUTORISATION DE  
SIGNATURE DU MARCHE DE  
MAITRISE D'ŒUVRE PROPOSE  
PAR LE CABINET MERLIN

### Secrétaire élu (e) pour la session

LICTEVOUT François-Xavier

### DELIBERATION NOTIFIEE A :

- Sous-Préfecture
- Trésorerie de Feurs
- Cabinet MERLIN
- Commune de Montrond les Bains

**OBJET :** COMMUNE DE MONTROND LES BAINS – CHEMIN D'URFE- TRAVAUX DE RENOUVELLEMENT DU RESEAU D'EAU POTABLE ET LA CREATION D'UNE ANTENNE EAUX USEES – AUTORISATION DE SIGNATURE DU MARCHE DE MAITRISE D'ŒUVRE PROPOSE PAR LE CABINET MERLIN

Monsieur le Président explique aux élus du bureau que les travaux consistent au renouvellement du réseau d'eau potable et la création d'une antenne eaux usées sur la commune de Montrond les Bains, Chemin d'Urfé.

Il explique que l'enveloppe globale des travaux est estimée entre 50 000 € et 100 000 € HT.

Il sera présenté, aux élus du Bureau Syndical, l'offre du Cabinet MERLIN, pour approbation.

Le montant de la proposition financière s'élèvera à 9 943.75 € HT.

Oùï et délibéré, à l'unanimité, les membres du Bureau Syndical :

- ✚ Approuvent l'offre du Cabinet MERLIN pour un montant de rémunération de 9 943.75 € HT, telle qu'annexée,
- ✚ Disent que des crédits sont prévus aux budgets eau et assainissement,
- ✚ Autorisent M. le Président à signer la proposition de maîtrise d'œuvre.

ONT SIGNE AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRESENTS  
COPIE CERTIFIEE CONFORME  
FAIT A MONTROND LES BAINS, LE 25 MARS 2025  
Le Président,  
Jacques LAFFONT.



Le Secrétaire de Séance,  
LICTEVOUT François-Xavier

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-244200861-20250317-BS25-03-01-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 28/03/2025

Publication : 28/03/2025

Pour l'autorité compétente par délégation

